



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Algérie

Question écrite n° 65210

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre délégué au commerce extérieur sur les possibilités de développement de notre commerce à destination de l'Algérie. En effet, le président Abdelaziz Bouteflika a décidé, au lendemain de sa dernière réélection, du plan d'investissements et de développement s'élevant à 55 milliards de dollars, pour les années qui viennent. Ce plan d'investissements est très largement ouvert sur l'Europe et notamment sur la France, avec laquelle l'Algérie s'apprête à signer un prochain traité d'amitié. Les dirigeants algériens sont particulièrement mobilisés sur ce projet de développement de nos relations commerciales et souhaiteraient voir les entreprises françaises plus intéressées et plus agressives dans leurs candidatures, notamment aux appels d'offres internationaux sur certains secteurs où la France est connue pour sa compétitivité. Les pouvoirs publics français se devraient d'être plus engagés sur ce terrain, notamment en diffusant très largement ces informations à travers la France. Il lui demande donc quelles initiatives il compte prendre en ce domaine pour développer nos relations commerciales, dans ce contexte, avec l'Algérie.

Texte de la réponse

Les autorités algériennes attendent en effet une forte mobilisation des entreprises françaises pour participer au vaste programme d'investissements algérien, soutenu par ce nouveau plan complémentaire pour le soutien de la croissance de 55 MdUSD. La ministre déléguée au commerce extérieur, consciente des enjeux que ce programme représente, a demandé à son administration de mener un certain nombre d'actions pour informer et mobiliser les entreprises françaises. Ces actions s'insèrent dans le cadre plus général du plan d'action commerciale Algérie, élaboré au printemps 2004, sous son autorité, et dont une première revue d'avancement vient d'être réalisée : ce plan d'investissement sera analysé en détail et des informations régulières et approfondies seront diffusées dans les productions éditoriales de la mission économique et d'Ubifrance ; des actions de communication seront organisées dans le cadre de la programmation d'Ubifrance : réunion « Carrefour léna » en septembre 2005 centrée sur ce plan complémentaire pour le soutien de la croissance et séminaire Algérie d'Ubifrance le 15 novembre 2005 ; ces informations seront par ailleurs diffusées auprès des participants aux différentes manifestations, colloques et expositions professionnelles auxquelles participeront les services du MINEFI ; en particulier, une présentation détaillée sera faite lors du comité Algérie du MEDEF prévu le 1er juillet 2005 ; enfin les partenaires du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie, conseillers du commerce extérieur, MEDEF, chambres de commerce et d'industrie, chambre française de commerce et d'industrie en Algérie et les diverses fédérations professionnelles pourront diffuser largement les informations et les analyses de la mission économique d'Alger, au fur et à mesure que le plan sera détaillé et le calendrier de réalisation des projets disponible.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 65210

Rubrique : Commerce extérieur

Ministère interrogé : commerce extérieur

Ministère attributaire : commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 mai 2005, page 4900

Réponse publiée le : 5 juillet 2005, page 6629